

TROUSSEAU de l'ÉLÈVE INTERNE

Pour éviter les pertes et les vols, tous les vêtements et matériels doivent être marqués **au nom entier de l'élève**

- 1 drap + couverture ou couette avec enveloppe – sac de couchage **interdit**
- 1 drap housse obligatoire
- Traversin ou oreiller avec enveloppe
- 1 alèse **obligatoire**
- Nécessaire de toilette
- Tenue de nuit
- 1 sac pour linge sale
- Cintres
- 1 cadenas à code \varnothing 6 mm pour l'armoire à l'internat et/ou vestiaire
- Claquettes de piscine/douche
- Chaussons

TOUS LES MEDICAMENTS pris dans l'établissement doivent être déposés à l'infirmerie avec l'ordonnance ou sa copie. L'établissement ne sera pas tenu responsable en cas de non-respect de cette disposition.

Déodorant à gaz interdit